



Gestionnaires fédérés, littoral préservé !

ASSISTANCE JURIDIQUE

A LA GESTION DES ESPACES NATURELS
LITTORAUX ET LACUSTRES

Un service spécialisé et réservé aux membres de Rivages de France

Maître Aurélien BOULINEAU assure pour Rivages de France et ses adhérents :

- > **des réponses juridiques** rapides sur des questions que vous, membres de l'association, vous pourriez vous poser et donc "lui" poser via Rivages de France

Pour cela, Rivages de France organise avec vous et notre avocat **un entretien téléphonique gratuit et privilégié :**

- > pour répondre rapidement à vos interrogations d'ordre juridique concernant la gestion de vos sites naturels ;
- > pour vous orienter dans vos choix et décisions dans des domaines qui vous concernent : évolution de la loi littoral, application du décret plages, pouvoir de police, sécurisation des sites, réglementation maritime, conventions de partenariat, mécénat, droit à l'image...

RIVAGES DE FRANCE - Association loi 1901
SIRET : 39062035900104
4, place Bernard Moitessier - 17 000 La Rochelle
05 46 37 45 02 | contact@rivagesdefrance.org



Gestionnaires fédérés, littoral préservé !





Exemples de questions posées par les gestionnaires

Plusieurs gestionnaires ont déjà bénéficié de ce service pour répondre, à titre d'exemple, aux questions suivantes...

Domaine public maritime

- La limitation de vitesse à 5 nœuds dans la bande littorale des 300 m concerne-t-elle tous les navires et engins, immatriculés et non immatriculés ?
- Le ramassage de bois flottés sur les plages est-il autorisé ? De manière plus général, les usagers ont-ils le droit de ramasser des éléments naturels (galets...) ou de prélever du sable sur ces espaces naturels appartenant au Domaine public maritime ?

Navigation maritime

Quelles sont les contraintes réglementaires maritimes pour le pilotage d'un navire par un agent de la fonction publique ?

Droit à l'image

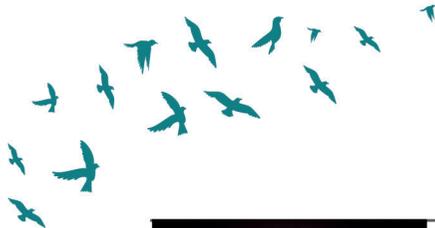
Quels sont les recours en cas de prise de vue sans autorisation préalable (films, documentaire...)?

Partenariats

Quel est le cadre juridique pour conventionner avec des partenaires scientifiques et techniques dans la fonction publique territoriale ?

Sécurité

Quelles sont les réglementations concernant la mise en sécurité des ruines militaires sur le littoral ?



Aurélien Boulineau



Avocat au Barreau de La Rochelle – Rochefort

Domaines d'intervention :

Droit du littoral
Droit de l'environnement
Droit du Domaine Public Maritime
Droit administratif
Droit de la fonction publique
Droit des marchés publics
Droit de l'urbanisme



Pour accéder au service

1

Formuler votre question par **courriel** (contact@rivagesdefrance.org) auprès de notre association.

Pour obtenir une réponse précise, merci de poser votre question le plus clairement possible et de l'accompagner d'un maximum d'éléments.

2

Rivages de France vous répond sous 72h pour convenir d'un **rendez-vous téléphonique** avec notre avocat, lequel vous consacrera un entretien gratuit d'une durée d'environ 30 minutes.

3

Si vous souhaitez recourir à ses services de façon plus approfondie, des **prestations à tarif préférentiel** peuvent vous être proposées (rédaction d'une note, d'un rapport...)

Au besoin, n'hésitez pas à contacter l'équipe de Rivages de France pour vous assister dans votre démarche :
Tél. 05 46 37 45 02

